



CONSEIL DE QUARTIER
DU
CLOU BOUCHET

Direction du Développement
de la Vie participative

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
Du 1er décembre 2009**

PRESENTS : environ 60 personnes

Co-Présidents : Blanche BAMANA ; Michel FRANCHETEAU.

Elus municipaux : Jacques TAPIN, Josiane METAYER, Elsie COLAS

Membres : Gisèle BALTHAZAR ; Jérôme BAUDOUIN ; Abdelilah BENBAMMOU ; Monique BILLE ; Jean-Claude BUISSON ; Hermann CADIOU ; Yolande CHARONT ; Mireille FORSTIN ; Philippe HERBERE ; Hélène LAGORCE ; Nadine LEGARDINIER ; Jean-Baptiste MOTTET ; Martine MOUCHARD ; Michel PELLETIER ; Nathalie PRUNIER ; Paul POIRAUDEAU ; Catherine SENE ; Fatima YAZIZAINE.

Directions du PRUS, de la Vie Participative et Mairie de quartier : Francis GUILLEMET ; Manuel GASNIER ; Robin DEGREMONT ; Marie LABOMME, Odile LOUICELLIER, Marylène CHIARADIA.

Intervenant : Cabinet « Ville Ouverte »

Autres structures : 8 personnes du projet « Jardins partagés », Centre socioculturel du Clou Bouchet (1 personne), association AVEC (3 personnes), E.F MORRI (commerce Atlog et Volubilis), Laurent DUFOUR (commissaire), Véronique DAVID (Assist. Soc. PRUS), Ana LANDEIRO (Assist. Soc. Polyvalence Clou Bouchet), Mary LEAUMENT (association Impulsions Femmes), 2 journalistes (Nouvelle République et Courrier de l'Ouest),

Excusés : Alain BAUDIN ; Odette BODIN ; Mohamed BOUDIB ; Serge LOISEAU ; Céline NADAUD ; Elisabeth RICHARD ; Nathalie SEGUIN ; Jean-Claude SUREAU ; Sabrina ROUSSEAU (Vie participative).

Absents : Abdelhak BENBAMMOU, Sylvain DAVID ; Patrick DESMEILLES ; Michèle ENCREVE ; Mohammed EL MOUMNI ; Mohammed EZ-ZAIME ; Gérard ROSSEEL ; Françoise VALET ;

Public : une dizaine de personnes

Ordre du jour :

- 1/ **Approbation du relevé de conclusions du conseil de quartier du 8/10/2009**
- 2/ **Présentation de l'étude de définition urbaine et sociale par la Direction du PRUS et le cabinet « Ville ouverte »**
- 3/ **Remarques du conseil – choix des thématiques pour les ateliers de travail du 12 décembre (9h – Hôtel de la vie associative)**
- 4/ **Mobilisation des habitants en vue des ateliers**
- 5/ **Vote sur le financement de l'aménagement cyclable rue Henri Sellier (environ 75 000 €)**
- 6/ **Questions et informations diverses d'actualité.**

Ouverture de la séance par Jacques TAPIN, Adjoint à la Citoyenneté et à la vie des quartiers, qui présente l'ordre du jour de la réunion.

1/ Approbation du relevé de conclusions du Conseil de quartier du 8 octobre 2009

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

2/ Présentation de l'étude de définition urbaine et sociale par la Direction du PRUS et le cabinet « Ville ouverte »

Josiane METAYER, Adjointe au Maire en charge du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale, présente la démarche sur l'étude de définition urbaine et sociale menée sur le quartier. Il s'agit d'une étape incontournable dans le projet qui a pour but d'établir un diagnostic et un schéma d'orientation en terme d'actions sur des domaines très divers comme les équipements publics, la voirie, les espaces verts, les bâtiments. Cette étude est aussi menée à la Tour Chabot Gavacherie et fait l'objet d'une concertation avec le conseil de quartier. Au niveau des services de la Ville, Francis GUILLEMET et Manuel GASNIER assurent le suivi des opérations en lien avec l'ensemble des partenaires du projet et le cabinet Ville Ouverte, spécialement mandaté pour cette étude.

La présentation se déroule en deux temps : le premier consacré au diagnostic et au schéma d'orientation, le second à l'échange avec les habitants et les acteurs du quartier venus en nombre au Foyer des Jeunes travailleurs. L'objectif étant de définir les thématiques des ateliers qui se dérouleront avec les habitants le 12 décembre.

• Le diagnostic :

G. MALKOWSKI, sociologue, rappelle tout l'intérêt de se baser sur le vécu des habitants pour élaborer un projet aussi vaste. Ainsi, des interviews d'acteurs sont actuellement menées pour faire ressortir les principales caractéristiques du quartier.

Quelques constats :

- Points positifs du quartier : il est situé à proximité du centre ville, jouit d'une relativement bonne desserte des bus et d'un niveau d'équipements élevé
- Points à améliorer : les facilités de déplacements pour les piétons et les personnes à mobilité réduite (accessibilité), les problèmes de flux de circulation importants sur les grands axes et l'absence de places de quartier perçues comme lieux fédérateurs.

• Exemples d'orientations (propositions non exhaustives) :

- 1/ Reconstruire là où les démolitions ont eu lieu. Tendre vers plus de mixité sociale
- 2/ Retravailler sur l'aménagement de certains cœur d'îlots
- 3/ Réaménager les voies principales (Bonnevay, Siegfried)
- 4/ Créer une continuité entre le parc urbain (Daguerre) et la place Raoul Auzanneau
- 5/ Constituer un front urbain le long du boulevard de l'Atlantique
- 6/ Rechercher des ouvertures sur l'avenue de la Rochelle
- 7/ Conforter les places de quartier (Cugnot, Auzanneau)
- 8/ Positionner un pôle d'échange pour les bus
- 9/ Améliorer les espaces dévolus aux piétons et aux cyclistes.

3/ Remarques du conseil – choix des thématiques pour les ateliers de travail du 12 décembre (8h30 – Hôtel de la vie associative)

Remarques par thématique :

Eclairage : 3 remarques ; Bâti : 4 remarques ; Espaces de jeux : 1 remarque ; Déplacements, accessibilité, transports : 4 remarques ; Places, jardins (partagés) : 4 remarques ; Commerce : 1 remarque.

Les lieux les plus évoqués :

Rue Henri Sellier ; place Joseph Cugnot ; Rue Jules Siegfried ; Place Raoul Auzanneau ; Boulevard de l'Atlantique ; îlot Michel Chasles.

Sont évoqués en particulier :

- les terrains de sport (micro site) et le travail mené par le CSC avec les jeunes du quartier
- le problème d'accès pour les vélos en face de la Poste (fiche de proximité)

- Les problèmes d'isolation phonique de certains appartements et actuellement des problèmes de chauffage dans certains immeubles (Sellier, Siegfried).
- La proposition de créer des jardins partagés place R. Auzanneau. Ce point fait l'objet d'une présentation de maquette par une dizaine d'habitants (sur les 40 au total) travaillant sur ce projet en lien avec l'association « Avec » et le Centre socioculturel depuis plusieurs mois. Cette maquette, modulable, propose une partie « famille » avec un espace détente, un espace jardins et une partie « jeunesse » avec un kiosque et un espace jeux.
- L'ouverture prochaine d'un restaurant associatif place Cugnot
- Le devenir du square Galilée
- La nécessité de réduire la vitesse rue Jules Siegfried par des aménagements provisoires avant le projet définitif (fiche de proximité).
- L'amélioration de l'éclairage public : rues Henri Sellier, Jules Siegfried et des Equarts (fiches de proximité).
- Le remplacement des barrières vandalisées dans le parc urbain.
- La possibilité de disposer de lieux de stationnement sécurisés pour les vélos.
- ...

A l'issue de cet échange avec le public, deux thèmes apparaissent comme prioritaires pour les habitants :

1/ l'aménagement des places du quartier (Auzanneau et Cugnot et Galilée)

2/ les cheminements et déplacements

Le conseil de quartier ainsi que les acteurs présents approuvent la définition de ces deux thématiques de travail pour les ateliers du 12 décembre.

4/ Mobilisation des habitants en vue des ateliers

Les ateliers urbains du 12 décembre doivent permettre de déterminer des orientations en terme d'équipements, de services, d'aménagement sur les espaces et les thèmes précités. Il est donc très important que la mobilisation des habitants fonctionne pour qu'ils soient présents à ce temps d'échanges.

Pour cela, le conseil de quartier ainsi que les acteurs du quartier (CSC, associations) ont un **rôle de relais** à jouer.

Différents supports de communication sont prévus pour le dispositif d'information sur l'annonce de ces ateliers :

Le support « J'ai Compris », dédié à la rénovation Urbaine et Sociale, sera décliné en affiches diffusées dans les équipements publics, certains commerces, le CSC (environ 30 lieux identifiés dans le quartier) ainsi que tous les halls d'immeubles du bailleur Habitat Sud-Deux-Sèvres sur le quartier (soit environ 200 affiches).

Des affichettes (800) seront remises aux conseillers de quartier pour qu'ils les diffusent « en porte-à-porte » ou à la sortie des écoles ou encore à proximité du centre commercial. Des exemplaires seront mis à disposition des relais et des habitants à la mairie de quartier et au CSC (200).

Un communiqué annonçant les ateliers sera envoyé à la presse. La date des ateliers figurera également sur le calendrier des réunions publiques du site Internet de la Ville.

Le conseil de quartier souhaiterait que le support « J'ai compris » soit plus adapté à la demande de participation des habitants et que la date des ateliers soit plus visible sur l'affiche.

5/ Vote sur le financement de l'aménagement cyclable rue Henri Sellier (environ 75 000 €)

Le projet d'aménagement cyclable annoncé en juin et présenté en octobre au conseil de quartier est estimé à 75 000 euros.

Au cours de cette année, le conseil de quartier a démontré son implication sur les questions relatives au vélo (ex. Véloration) et sa sensibilité sur les questions de déplacements, transports, accessibilité. Il lui est donc proposé de valoriser ces actions en finançant ce projet d'aménagement sur ces crédits d'investissement.

Le conseil de quartier, après discussion, vote pour le financement des bandes cyclables rue Henri Sellier à l'unanimité (fiche de proximité).

6/ Questions et informations diverses d'actualité.

- Aire de jeux « La Colline » : l'association « Avec » souhaite que l'aire de jeux de la rue Urbain Le Verrier dite « de La Colline » en cours de finition soit complétée d'un équipement « balançoires » pour les 2 à 13 ans. A l'époque, cet équipement n'avait pu être aménagé pour des questions de budget. Il est donc proposé au conseil de quartier de le financer sur ces crédits d'investissement pour un montant estimé à 20 000 euros (devis effectué).

Le conseil de quartier vote pour à l'unanimité (fiche de proximité).

- Carnaval du Clou Bouchet (2 février 2010) : le centre socioculturel de Part et d'Autre organise un carnaval sur le quartier (600 personnes) avec l'association des parents d'élèves, l'association « Avec », les écoles et une compagnie d'artistes. Il sollicite le conseil de quartier pour participer au financement de certaines parties du projet, plus particulièrement sur l'achat de tissu pour les costumes et pour la fanfare « Croque-nous ».

Il s'agit bien d'une manifestation « par » et « pour les habitants » du quartier, donc Jacques TAPIN estime que ce projet peut faire l'objet d'un financement « crédits de fonctionnement » du conseil.

Le conseil de quartier vote pour un accord de principe sur le financement d'une partie du projet dans la limite de 3 000 euros.

- Course d'orientation du Clou Bouchet : cette manifestation organisée par le centre socioculturel est une première dans le quartier. Le CSC reviendra sur ce temps fort, prévu courant 2010, lors d'une prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 23h30

* Pour toute modification ou contestation de ce compte rendu, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98. avant la prochaine séance.